

Championnat Vétérán par équipes

Saison 2026 / 2027 Phase 1

21 équipes sont engagées dans ce championnat vétérán, ce qui nous oblige, compte tenu du nombre de journées disponibles, à faire 3 poules par secteur géographique dans la mesure du possible.

Comme les années précédentes le championnat se déroulera en 2 phases.

En 1^{ère} phase, il est établi des poules en tenant compte des zones géographiques et en respectant au mieux les observations des clubs (ex : ensemble – opposition).

En 2^{ème} phase, les poules seront établies selon le classement de chaque équipe à la fin de la 1^{ère} phase. Le vainqueur de la poule « élite » sera champion du Morbihan par équipes vétérans.

INFOS CLUBS :

- **Ploemeur 56 TT reçoit le mercredi uniquement à 20H30**
- **Pontivy- Saint THURIAU-Malguénac TT reçoit salle SAINT NEOT à MALGUENAC.**
- **Le FLK LORIENT reçoit le mercredi uniquement salle de KERSABIEC.**
- **MUZILLAC TT reçoit le mercredi uniquement à partir de 19h30 salle Clos des moines rue Docteur Calmette MUZILLAC**
- **TT VANNES reçoit le mercredi uniquement salle Richemont rue de la salle d'asile VANNES à partir de 20h00**
- **PSG TT reçoit salle polyvalente du Lain GESTEL**
- **GVHTT reçoit uniquement le mercredi à partir de 19H30**
- **Le FOLCLO reçoit uniquement le mercredi**

Position	POULE 1 Lorient	POULE 2 Lorient/Vannes	POULE 3 Vannes
1	GV Hennebont 1	Kervignac TT 1	GOLFE TT 56 1
2	FLEP Port-Louis 1	Branderion TT 1	FC Saint Raoul 1
3	Ploemeur 56 TT 1	Pontivy/St Thuriau/ Malguenac TT 1	Pontivy/St Thuriau/ Malguenac TT 2
4	TT la guideloise 1	TT Vannes 1	TT Vannes 2
5	FOLCLO 1	FOLCLO 2	TT Vannes 3
6	Pont-Scorff/Gestel TT 1	FL Lanester 1	Exempt
7	FLK Lorient 1	Ploemeur 56 TT 2	Muzillac TT 1
8	Exempt	Exempt	GOLFE TT 56 2

Dates phase 1 : J1 le 06 octobre, J2 le 03 novembre, J3 le 17 novembre, J4 le 01 décembre, J5 le 05 janvier, J6 le 19 janvier, J7 le 02 février.

Important : les rencontres de la 1^{ère} phase devront être terminées pour **le 05 février 2027 dernier délai** : il n'y aura pas de report accepté après cette date.

Les clubs auront la possibilité d'inscrire des équipes supplémentaires en 2^{ème} phase.

Date et heure : le Comité préconise le mardi soir 20h30. Les clubs ont la possibilité d'avancer librement l'horaire des rencontres sous réserves d'accord préalable de l'équipe adverse. Toutefois, plusieurs clubs ayant la disponibilité exclusive de leur salle un autre jour de la semaine tel qu'indiqué plus haut, l'association visiteuse se devra se conformer à ce jour. **Pour toutes modifications de date soit pour avancer ou reculer la rencontre d'une semaine, il est demandé l'accord préalable de l'association adverse et du responsable de la Commission Vétérans** (Titre II- Art 116 des règlements sportifs).

Pour info les règles de brûlages quand un club possède plusieurs équipes sont les mêmes que pour le championnat départemental.

Pour toute demande d'information s'adresser à Patrick EVENO

Responsable Commission Vétérans

Mail : veteran.cd56tt@homail.com

Portable : 06 85 21 59 79